



# Notre projet à comparer à celui de l'ARS :

Etant donné les éléments de diagnostic : très forte « fuite de patients » sauf en maternité, taux d'occupation des lits fort, notoriété dans la chirurgie traumatologique à Moûtiers (« hôpital du ski »), interrogations sur le management des hôpitaux fusionnés, illisibilité pour le personnel, les médecins prescripteurs qui n'envoient pas ou peu les patients vers les hôpitaux, le manque de médecins.....

.....Mais aussi les apports de l'étude complémentaire des collectivités locales : établissement de Moûtiers en excédent grâce à la chirurgie et au SMUR, forte « perte de patients » entre Moûtiers et Albertville, une population permanente à plus de 30 minutes d'un hôpital qui passerait de 21000 à 56000 si les urgences de Moûtiers fermaient sans compter les risques de circulation terrestre comme aérienne (zone de montagne).....

Nous proposons (c'est un résumé !) :

- le maintien des 3 sites hospitaliers de Bourg-St-Maurice, Moûtiers et Albertville, pour des raisons géographiques et de temps d'accès en zones de montagnes
- avec service d'URGENCES + SMUR 7/7 jours, 24/24h sur chaque site



- 3 plateaux techniques avec spécialisations : chirurgie viscérale à Bourg-St-Maurice et Albertville, chirurgie osseuse (ortho et traumato) à Moûtiers, gynéco-obstétrique à Albertville

Nous rappelons que la viabilité et la fonctionnalité d'un véritable service d'urgences nécessite un plateau technique sur le site.

Notre projet a pour caractéristiques :

- ✓ D'être moins coûteux en investissement que celui de l'ARS, car il utilise les excellents locaux

de chirurgie présents à Moûtiers

- ✓ D'être plus efficace pour la santé car il permet de prendre en charge au plus vite les patients des vallées de montagne, en maintenant la proximité
- ✓ il génère des sites d'excellence autour de spécialités qui gagneront en notoriété (par ex. pose de prothèses à Moûtiers plutôt qu'à Médipôle)
- ✓ Les 3 hôpitaux regagnant en attractivité, ce plan permettrait de reconquérir la patientèle
- ✓ Ce plan clarifie le fonctionnement des secours et évite d'augmenter leur coût qui se répercute sur les collectivités locales
- ✓ il est moins coûteux en frais de fonctionnement et moins polluant (impact environnemental), car moins lourd en transports, il est aussi meilleur pour la proximité des familles de patients.

---

J'adhère ou renouvelle mon adhésion 2014 au **Collectif Pour l'Hôpital de Moûtiers**

NOM.....Prénom.....tel.....

Adresse.....mail : .....@.....

Je verse une cotisation de 5€ (ou 1€ pour étudiants, chômeurs) ou un don de.....€

A retourner à : **Collectif pour l'Hôpital de Moûtiers - Mairie de Moûtiers - BP 23 - 73 601 MOÛTIERS**